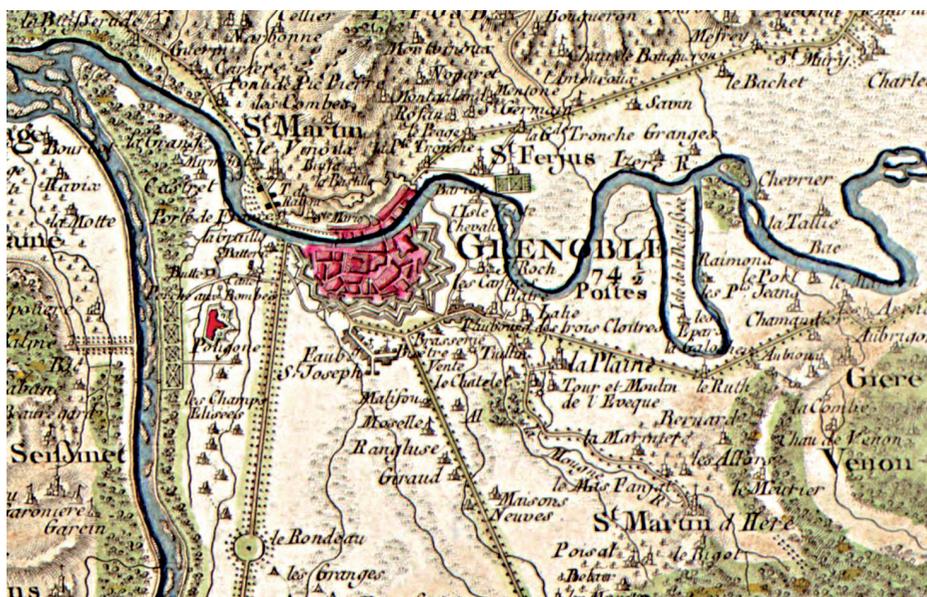


# GRENOBLO MALHÉROU

## Grenoble et les débordements du Serpent et du Dragon en 1733

Patrick Martin - CdR

**D**e tout temps l'Isère et le Drac ont fait de grands ravages dans la plaine de Grenoble et jusqu'à dix fois par siècle, ces deux rivières ont inondé la ville où elles confluent. Ces observations ont donné lieu à la prédiction suivante : « Serpens et Draco devorabunt urbem », le serpent et le dragon dévoreront la ville. Cette prédiction s'exprimait ainsi en patois dauphinois : « Lo Serpen et lo Dragon mettron Gronoblo en savon », c'est-à-dire le serpent et le dragon mettront Grenoble en savon (ou en misère). Devant la difficulté de représenter le dragon, le sculpteur grenoblois Victor Sappey lui substitue un lion dans son œuvre La fontaine au lion et au serpent, place de la Cymaise sur les quais de l'Isère.



Grenoble au confluent de l'Isère et du Drac - Carte de Cassini

La première inondation attestée par des textes est celle de septembre 1219. L'historien Pilot de Thorey en mentionne de très nombreuses entre le XIII<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>. La dernière inondation de Grenoble par l'Isère eut lieu le 2 novembre 1859, la ville est alors sous plus d'un mètre d'eau. Plusieurs repères de crues dans le centre-ville attestent encore de



Repère de crue de 1859

l'ampleur de celle-ci. L'Isère entra par les portes des remparts, remonta par les égouts, creusa des tranchées et emporta les stocks des commerçants. Plusieurs maisons s'écroulèrent au cours de cette crue où le niveau de la rivière monta de plus de 5 mètres.

L'inondation arrivée le 14 septembre 1733 et continuée le lendemain, plongea la ville de Grenoble dans une désolation complète. Un marchand droguiste de la place Claveyson, André Blanc dit la Goutte (1690-1745), auteur de poésies en patois du Dauphiné, commenta cette inondation et ses conséquences dans un poème intitulé *Grenoblo Malhérou*, les malheurs de Grenoble<sup>2</sup>.

Des pluies abondantes étaient tombées pendant plusieurs jours dans

le Grésivaudan et en Savoie. Les eaux de la Romanche, du Drac et de l'Isère, grossies par ces pluies continues, débordèrent bientôt et causèrent des dégâts immenses. Les eaux s'élevèrent à 5,57 m au-dessus de l'étiage, dépassant ainsi de 0,92 m le point où elles s'étaient arrêtées en 1711. Les ponts sur la Romanche furent détruits. Le Drac, enflé d'une manière extraordinaire, abattit en plusieurs endroits ses digues, couvrit les terres jusqu'à sa jonction avec l'Isère, et renversa le pont, avec une partie du mur au devant de la porte de la Graille. L'eau, après avoir d'abord paru aux faubourgs Très-Cloîtres et Saint-Joseph, gagna successivement le quai, la place des Cordeliers, la rue du Bœuf, celles de Saint-Laurent, de la Perrière et la Grand'Rue jusqu'à la cour de Chaulnes.

Elle entra dans la cathédrale et autres églises, dans la prison, ainsi que dans le palais de justice. L'église et la place Saint-André, la place aux Herbes, la place Claveyson, les rues Brocherie, Pérellerie<sup>3</sup> et du Palais, et une partie de la Grand'Rue, furent les seuls endroits qu'épargna l'inondation. Trois maisons, dans la rue Saint-Laurent, furent détruites par la force des eaux, qui renversa aussi le pont de bois.

Mr Bouvet, curé de Vourey, localité située dans la plaine de l'Isère, note dans ses registres<sup>4</sup> :

*Il pleut tellement en Savoye pendant trois jours et une pluye si grosse et si abondante que l'Isere enflée extraordinairement faillit submerger Grenoble. On s'en aperçut sur le minuit du quatorze au quinze septembre 1733, ce qui oblige Mr de Maillebois lieutenant général et commandant pour le Roy dans la province de faire battre la générale dans tout Grenoble, pour obliger les habitants à mettre des chandelles sur toutes les fenestres, afin que les mêmes habitants puissent voir et garantir par là leurs effets de cette inondation. Les habitants réveillés au bruit de tambour ne songèrent que transporter leurs marchandises, et leurs effets les plus considérables de leurs boutiques dans les premiers étages mais comme l'eau grossissoit à veüe d'œil, les caves et magasins de Grenoble furent bien fort remplis et les sages précautions n'empêchèrent pas qu'ils se fissent des pertes inestimables. L'eau qui venait à gros bouillon par la*

*porte des Trois Cloistres et de St Laurant eut bien tôt remplis toutes les boutiques jusqu'au premier étage. Sur les onze heures du matin, l'Isere augmentant fit tomber trois maisons dans la rue St Laurant qui causèrent la ruine de la moytié du pont rouge de bois (nouvellement construit et qui avait coûté plus de 4000 ?) avec deux piles. Le*

*peuple auroit souffert pendant cette inondation qui dura trente heures, n'avait pas été secouru par Messire Jean de Caulet, évêque, et prince de Grenoble, par Mr de Maillebois, Mr de Marcieu et Mr de Fontanieu<sup>5</sup> intendant pour lors dans la province. Ces trois derniers firent cuire je ne scay combien de quintaux de pain dans la maison de ville où logeoit l'intendant pour distribuer à ceux qui en manquoient. Ils donnèrent également des sommes d'argent très considérables aux pauvres, ils paroissoient dans toutes les rues à cheval et sur des batteaux pour les secours. L'eau se répandit dans tout Grenoble à l'exception de la rue Brocherie, la place aux Herbes et celle de St André. La plus part des églises furent très endommagées et perdirent beaucoup d'ornements. Les Jacobins, Ste Cécile, les Cordeliers, les Augustins, les Récolets hors de la ville furent les plus maltraités. Les religieuses carmélites abandonnèrent leur couvent et se sauvèrent sur les épaules des soldats chez les pères de la Charité.*

*Comme l'on se croyoit perdu, la plus part gaignoit la hauteur. Cette inondation endommagea aussy très considérablement notre plaine. Deux habitants de cette paroisse nommé Pierre Martin fermier de Mr Demestral et François Chartrou Couttelard furent obligés de quitter leurs maisons après avoir perdu plusieurs effets considérables. On ne sauroit exprimer la désolation de ceux de la ville et de la campagne qui dans moins de trois heures se virent enlever par ce fléau de Dieu. [...] Deux mille hommes de troupes qui s'y trouvèrent furent employés à balayer les rues, les caves et les boutiques des boues que l'Isere y avoit laissé avec une infection très grande qui dura plusieurs jours.*



La fontaine au lion et au serpent sur les quais de l'Isère à Grenoble, sculptée par Victor Sappey

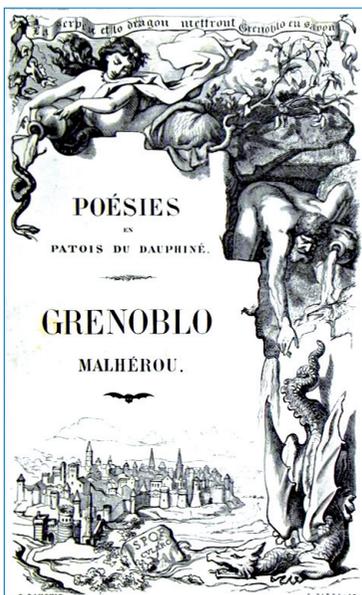
*Messieurs les trésoriers de France, les consuls, les ingénieurs, les maîtres massons et charpentiers firent la visite dans tout Grenoble des maisons qui avoient donné (?). On en trouva plus de trente dans la rue St Laurans et plus de dix dans la ville qu'il faut refonder ou rebâti. Dans ce même temps on trouve dans la Chambre des Comptes de cette province un mandement de Jean de Sassenage auprès de Grenoble fait en 1219 au sujet d'une inondation arrivée à Grenoble le 14 septembre même année et causée par la rupture du lac du Bourg d'Oisans, cette inondation fut si grande que la perte fut jugée inestimable, quantité de personnes de tout âge et condition y périrent ainsy que les biens, livres, documents et droits seigneuriaux des Dauphins.*

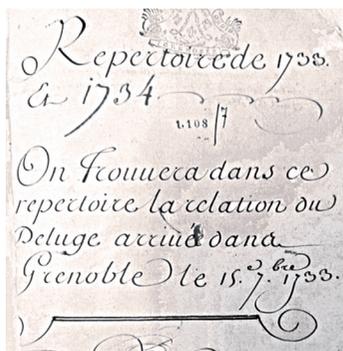
Nous trouvons dans le répertoire de 1733 et 1734 de Maître Marchand, notaire à Grenoble, une autre narration, également très détaillée, de cette catastrophe<sup>6</sup>. Voici la transcription :

*Relation du déluge arrivé dans Grenoble le 15<sup>e</sup> 7<sup>bre</sup> 1733.*

*Lundy 14<sup>e</sup> 7<sup>bre</sup> 1733 jour de la Croix sur les quatre heures après midy il s'éleva un oragan des plus furieux qui aye parû depuis bien longtems qui causa une consternation générale dans la ville, les maisons en furent très ébranlées et à la campagne, dans toute la vallée, les arbres fruitiers, souches et autins, en ont été arrachés, ce qui à causé des grands dommages à la récolte en vin, déjà peu abondante, en aparence.*

*Le soir du même jour sur les cinq à six heures, le Drac parût si débordé, que son lict ne pouvant contenir l'eau,*



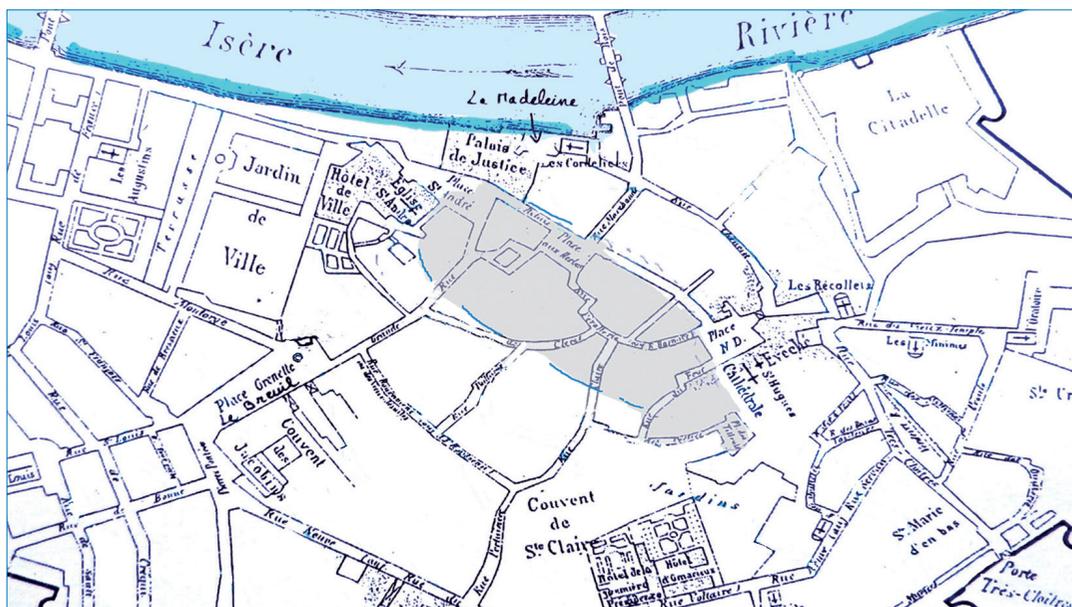


qui y couloit, il se repandoit du costé de la ville, avec impétuosité et grande abondance d'eau, qui entraînoit avec elle quantité de graviers. S'étant jetté dans le cours de au dessous du Rondeau, il vint donner en suivant icelluy, contre les bastions de la ville, les ponts hors la demy lune et la porte de Bône et celui de la porte de la Graille furent d'abord emportés, de même que les barraques des cordiers, qui étoient dans le cour que le Drac a creusé extraordinairement et chargés de graviers de manière qu'il est actuellement impraticable.

La Romanche débordée autant que le Drac, emporta à la même heure, les Ponts de Livet et de Gavet, ceux de Champ (Champ-sur-Drac) et de Mésage, qui avoient été nouvellement construits, ce qui interdit le passage de Briançon, Gap, Embrun, et des montagnes, mais on vient d'y remédier par des ponts à bateaux, qui ont été remontés par le Drac en attendant que les ponts puissent être rétablis.

Le lendemain mardy sur les six à sept heures du matin, le Drac étoit fort diminué ; mais la rivière d'Izere luy succédant, elle commença à grossir dès les huit heures du matin du même jour et continua jusqu'à trois heures après midy, à six heures du matin elle n'étoit pas encore entrée dans la ville, mais elle tenoit déjà la plaine inondée, à sept heures du matin elle haussa, jusqu'à nivau la petite ruelle sur l'Izere derrière les Cordeliers et les jardins de la Chambre des Comptes et desdits pères Cordeliers, qui va au palais et à la place St André ; elle grossissoit peu à peu, jusqu'à neuf heures, qu'elle commençait d'entrer dans les jardins des Cordeliers et de la Chambre des Comptes, et à cette heure il y avoit encore peu de l'eau dans la ville parce qu'on avoit eu la précaution de fermer les portes de Bonne, de Très Cloistres et de la Graille ; mais l'Izere grossissant a veüe d'œil et devenant toujours plus débordée sur les dix heures du matin, l'eau força les portes de Bone et de Très Cloistres ; elle fit rompre les barres qui les fermoient par derrière, et s'étant fait jour, on vit tout à coup des montaignes d'eau d'une saleté extraordinaire, noire et boueuse, entrer dans la ville dont elle fut inondée dans un instant sans exception ce qui jetta d'abord les cytoyens dans des frayeurs extraordinaires, ils crurent d'être perdus par les eaux sans l'espérance d'y échaper ; la place St André, celles de Pressins, des Tillots, et du

banc de mal conseil, apellée place aux herbes, les rües du palais du Palais et la Brocherie, Perollerie et partie de la rue des Clercs, depuis le coing de la rue Pertuisière, ou de Ste Claire, jusqu'à la place Nôtre Dame, la petite rüelle du Four, qui va de la place Nôtre Dame à la rue des Prestres, ne furent pas inondées, parce que ces quartiers sont les plus élevés de la ville tout le surplus fût inondé à porter bateau, que j'ay vü aller dans toutes les ruës de Grenoble à l'exception des quartiers cy dessus marqués, l'eau ayant été jusqu'au premier étage des maisons des rües Très Cloistres, Chenoise, du Bœuf, de St Jacques, et Bône et de Créquy, sur le quay, rue Montorge, la grenette, at autres quartiers bas, dont plusieurs marchands ont été ruynés, notamment les épiciers qui ont été surpris par l'eau, sans qu'ils ayent eu le temps de pouvoir sauver leurs drogues, huiles, sucreries et autres marchandises qui craignent la mouilleure ; les rues St Laurent et de la Perrière ont aussy été très mal traitées, l'eau est montée dans le bas au-dessus des premiers étages les particuliers qui habitoient ces maisons craignant d'être emportés par l'Izere mirent des planches d'un couvert à l'autre, au travers de la rue pour se sauver du costé de la Bastille et ses vignes, où ils passèrent la nuit ; l'eau étant entrée dans toutes les églises de Grenoble à l'exception de celle de St André, ce débordement a si fort éprouvé les fondements des mai-



Approximativement, en gris, les quelques places et rues de Grenoble restées hors d'eau



Destruction du pont de bois sur l'Isère

*Mon esprit s'eyt troubla : noutron Pont est détruit ; Ceu Pont, digno projet d'un Intendant illustro, Ceu Pont, ceu bravo Pont, si bravament construit ! Pe lo plus fatal sort a moin dura d'un lustrro.*  
(vers en patois de Blanc dit la Goutte)

sons du costé de l'izere, que trois ébou-  
lèrent le même jour, et plusieurs autres  
menassent de suivre le même sort.

L'eau augmenta et continue de  
hausser jusqu'à trois heures et demy  
après midy qu'elle commença à dimi-  
nuer.

Mon étude dans la grande cour du  
Palais sous les vergiers de la Chambre  
des Comtes qui a vüe sur le jardin de la  
Chambre n'a pas été exempté et l'eau  
non plus que le second bureau du Par-  
lement, dont le plancher, parquetage  
et bureaux ont été renversés ; le greffe  
criminel du Parlement, ou il y a beau-  
coup de papiers mouillés, le Baillage  
aussy ; la cour de la Chancellerie ou il y  
avoit trois pieds d'eau par le bas.

Ce fut à une heure et demy que  
l'eau commença d'être insinuée dans  
mon étude souterrainement, du costé  
du jardin et la Chambre des Comptes,  
où il y en avoit trois pieds d'hauteur,  
de manière que l'eau alloit presque à  
la hauteur et la porte du jardin sur la  
ruëlle vis-à-vis la porte de fert qui en  
etoit couverte, elle ne montoit cepen-  
dant pas à la hauteur de la fenestre de  
mon étude, il s'en manquoit d'environ  
un pied. J'eu le temps de tout enlever et  
je n'ay rien eu de mouillé grâce à Dieu :  
l'eau y entroit aussy par la porte d'en-  
trée, venant du canal, des latrines de  
la chambre qui tenoit la cour inondée  
et alloit rejoindre à l'eau qui sortait par

l'arrière porte de la cour du Palais, qui  
forme le passage de la ruelle derrière  
les Cordelliers.

Sur les trois heures après midy la  
pille de pierre du pont de bois construit  
depuis 1729 du costé de St Laurent,  
ayant été renversé par l'eau, une arcade  
et demy dudit pont a été emportée par  
l'izere ce qui causera une grande perte  
pour cette ville.

Sur les cinq heures et demy l'eau  
commença à diminuer, à neuf heures  
elle étoit baissée de trois pieds, et le  
lendemain mercredy sur les sept à huit  
heures du matin elle étoit baissée de  
six pieds et davantage.

Elle a laissée dans les rües, les  
places et maisons, dans les Eglises, et  
partout ou elle a été une boue gluante  
et puante en si grande quantité que  
les rües et places et lieux sont impra-  
ticables avec une puanteur extraordi-  
naire. Le pavé ou haïres des Eglise s'est  
afessé et baissé considérablement par  
les eaux qui ont filtrées dans la terre  
et par-dessus les fondements, ce qui  
fait craindre d'un éboulement, à cause  
de quoy on vient de défandre de faire  
rouler les carrosses par les rües, jusques  
à ce que le terrain soit séché et rea-  
fermy ; toutes les caves sans exception  
sont remplies d'eau et de boüe ; l'eau  
des puits et pompes est infectée, par le  
mélange qui s'y est fait, de celles des  
caves, des latrines, tombeaux et autres

lieux immondes ce qui a déjà causé des  
colliques de ventre et d'estomats et des  
diarrés à plusieurs personnes, et on en  
présage de bien plus grands accidents.

Jamais on avoit veu la calamité  
si grande, ny le danger d'une perte  
généralle de la ville, plus évidant dont  
on auroit jamais échapé, si le Drac et  
l'izere avoient débordé à la même  
heure.

L'eau étoit repandüe dans toute la  
plaine, elle a été jusques sur les toits de  
plusieurs maisons des granges, même  
en partie sur le couvert du lavoïr et la  
petite Tronche.

Nombre de maisons dans la plaine,  
ont été emportées, avec les meubles qui  
étoient dedans, pailles, fourrages, den-  
rées et autres effets dans les maisons,  
et auprès dicelles, que dans les fonds  
et prairies, les bestiaux troupsés dans  
l'eau, jamais on na rien vu ny entendu de  
pareil depuis le déluge universel.

En 1711 au mois de fevrier il y  
eu un déluge que j'ay vü, l'eau entraït  
aussy dans la ville, et elle y portait  
bateaux dans la place Grenette et en  
plusieurs autres quartiers de la ville,  
mais il ny avoit pas de comparaison  
de celuy du présent qui est monté trois  
pieds plus haut et à faire des désordres  
infinys.

En 1651 il y eut un grand déluge,  
dont le pont sur lequel étoit bâti le Jac-

quemard fut renversé, mais celui cy la surpassé de beaucoup.

*J'ay été ce jourd'huy mercredi 16<sup>bre</sup> 1733 sur les cinq heures du soir dans le cloître du couvent des pères Récollets hors la ville, au dessus de l'église de paroisse de St Joseph, où il y a une inscription sur la hauteur du déluge de 1651. Jay toisé avec ma demy toise que le déluge du jour d'hier a surpassé celui de 1651 de dix huit pouces pied delphinal, qui valent 19 pouces pied royal 7 pieds 9 pouces au dessus du raz de chaussée et en l'Isle verte elle a été a la hauteur de 8 pieds au dessus du raz de chaussée.*

On a été d'autant plus surpris de ce déluge que les deux jours auparavant il y avoit très peu tombé de pluies à Grenoble et aux environs, mais on a assuré depuis le déluge que trois jours auparavant, il étoit tombé avec véhémence et impétuosité des pluies sans discontinuation dans la haute Savoye et dans les hautes montagnes du Dauphiné qui avoient causé ce débordement et ou le bourg de Montmeillan en Savoye a été très endommagé et à deux doigts près de sa perte. L'Izere y a changé de lit et fait de grands dégâts. Il est très certain que si la partie de l'Izere qui a passé hors de la ville avoit suivy son lit, Grenoble courroit risque d'être emporté, mais la division de cette partie a foiblement son impétuosité.

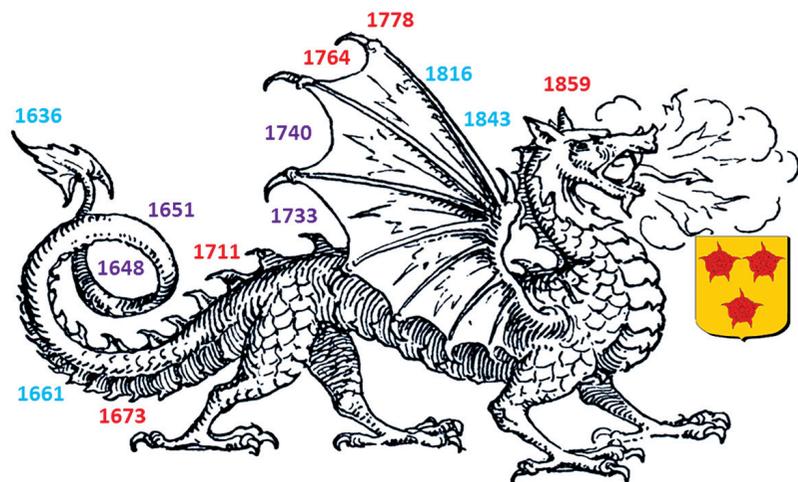
Dans toute sa course elle a fait des maux et dégâts infiny, le Bas Romans et le péage de Pisançon, ont aussi courru risque d'être emportés, toutes les plaines de Voreppe, Moirans, Tulins et Polliennas ont été submergées, les fourrages y ont pérys, quantité de bestiaux troupés qui n'ont pû être sauvés, ce que nous soussigné François Marchand, conseiller du Roy, notaire garde nottes et garde scel à Grenoble, avons crû devoir incérer à la teste du présent répertoire, pour devoir de mémoire à ceux qui en feront lecture à l'avenir.

(Signé) Marchand.

En 1737 et 1739, Grenoble souffrit à nouveau du fléau des inondations.

Le Drac, en 1737, avait constamment débordé pendant huit jours, et un procès-verbal de visite de l'ingénieur du roi pour les ponts et chaussées au département du Bas-Dauphiné, constate en

### Crues exceptionnelles de l'Isère, du Drac, de l'Isère et du Drac entre 1600 et 1950



ces termes les effets de cette crue : Après une tournée exacte le long du torrent du Drac, sur l'un et l'autre de ses bords, que nous avons faite pour visiter les digues qui le contiennent de part et d'autre, et connaître les dégâts que le débordement des eaux de ce torrent peut avoir opérés pendant huit jours consécutifs qu'il dure, nous avons aperçu que depuis l'extrémité desdites digues, du côté de Grenoble, jusqu'à la tête des Champs-Élysées, dudit côté, le Drac s'étant totalement déversé le long des digues qui le bordent, les dégrade de telle façon qu'on peut craindre, avec juste raison, dans plusieurs endroits de cet intervalle, des irruptions sur les villes et territoire de Grenoble. Il est dit dans ce rapport que la dernière des arches qui composaient la digue au-dessous du Saut-du-Moine, avait été renversée par la violence des eaux ; que les bois de cette arche, emportés à l'entrée du canal Jourdan, s'y étaient arrêtés, offrant par leur position un obstacle au courant rapide que le torrent s'était formé le long du bord, du côté de la montagne ; que la destruction de cette arche, qui soutenait dans cet endroit, le cours du Drac, augmentait l'irruption sur les îles au bas de Champagnier, et que le Drac, répandu sur ces îles, les sapait et s'approchait toujours plus de la montagne. Le même document nous apprend que *Le Drac se déversa sur les territoires de Fontaine et de Sassenage, avec une chute bien plus rapide que n'est ordinairement le cours de ses eaux dans son propre lit ; qu'il couvrit*

la campagne sur une grande étendue, à la hauteur de 12 à 15 pieds, pour aller, bien plus bas, se joindre à l'Isère ; que, dans les terrains submergés, les habitants s'enfuirent avec leurs bestiaux, et que d'autres, cernés sur tous les points par l'inondation, se virent forcés d'attendre que les eaux diminuassent ou qu'on leur allât porter secours. Cependant un nouveau danger se fit bientôt sentir. Dans la journée du 8 juin, le torrent renversa complètement, de ce côté, 40 mètres de digues, mina et engloutit le sol, formant une anse profonde de 12 à 16 mètres. Il fallut que la population accourût avec des pelles, des haches et des pioches ; elle abattit sur les chaussées une cinquantaine des plus gros arbres, qu'elle roula et jeta à l'entrée du gouffre, pour éviter soit une plus grande destruction des digues, soit l'entière corrosion de leurs terres bordant le torrent.

En 1739, le 7 décembre, le Drac, accru par les pluies et les neiges, rompit la digue, à Fontaine, sur la rive droite, et inonda le pays.

Maître Marchand avait été témoin des inondations de Grenoble de 1711 et 1733. Il sera à nouveau témoin de celle de décembre 1740 qui surpassa toutes les précédentes. Blanc dit La Goutte fut également témoin de cette inondation et la relata en vers patois, comme pour celle de 1733, dans un poème intitulé *Coupi de la lettra u sujet de l'inondation arriva à Garnoblo, 20 decembro 1740.*

## Notes et références

<sup>1</sup> Jean Joseph Antoine Pilot de Thorey, *Recherches sur les inondations dans la vallée de l'Isère depuis 1219 jusqu'à nos jours* (1857), livre numérique Google : [http://books.google.fr/book?id=\\_ODUOrlr5UIC](http://books.google.fr/book?id=_ODUOrlr5UIC)

<sup>2</sup> Blanc La Goutte, *Poésies en patois du Dauphiné, Grenoblo malhérou*, dessins de Diodore Rahoult, gravures de Étienne Dardelet, préface de Georges Sand, réédition de 1864, Bibliothèque d'Étude et du Patrimoine de Grenoble, Fonds dauphinois.

<sup>3</sup> Rue ainsi nommée parce que c'est là qu'habitaient les ferblantiers et le chaudronniers, appelés vulgairement pérolliers. Actuellement rue Barnave.

<sup>4</sup> Registre d'état civil de Vourey, AD38, BMS 1730-1749, 9NUM3/AC566/2, vues 35-36/202.

<sup>5</sup> Gaspard-Moïse de Fontanieu (1694-1767), intendant du Dauphiné en 1724, conseiller d'état ordinaire, contrôleur général des meubles de la Couronne, auteur de recherches sur l'histoire de France.

<sup>6</sup> Minutes de M<sup>e</sup> Marchand, AD38, cote 3E 1108/7.

## Compléments

❖ Jean-Joseph-Antoine Pilot de Thorey, *Histoire de Grenoble et ses environs, depuis sa fondation sous le nom de Cularo jusqu'à nos jours*, 1829 :

<http://books.google.fr/books?id=IcfnBQI10hqc&pg=PA259>

❖ Maurice Champion, *Les Inondations en France depuis le VI<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours*, 6 volumes, 1858-1864. Tome 4 : *Inondations du Rhône et de ses affluents* :

<http://www.hydrologie.org/BIB/champion/tomes/tomes4/tome4.htm>

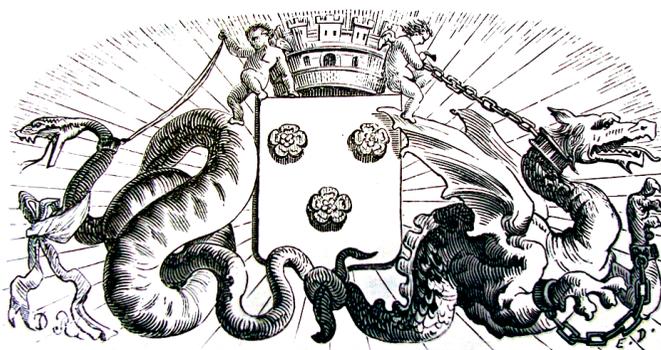
❖ Maurice Champion, *Recherches historiques sur les inondations du Rhône et de la Loire*, 1856. BnF/Gallica :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5440287p>

❖ Les risques naturels, mairie de Grenoble :

<http://www.grenoble.fr/1010-les-risques-naturels.htm>

T36588



## Repères de crues

Les repères de crues matérialisent en un lieu donné la hauteur et la date des plus hautes eaux d'une inondation.

Les supports, généralement fixés sur un bâtiment, revêtent de multiples formes : gravure dans une pierre usée par les intempéries, carreau de céramique, plaque métallique ou simple trait peint sur un mur. Ces repères visuels sont un témoignage plus évocateur et souvent plus impressionnant que les écrits ou la transmission orale de ces grandes crues.



Grenoble - Rue Raoul Blanchard

Longtemps ignorés des autorités locales, nombre de ces repères ont disparu. Mais l'augmentation de la fréquence des inondations catastrophiques de ces dernières décennies a mis en évidence l'importance de ces repères que l'on trouve dans toutes les grandes vallées fluviales. Inclus aujourd'hui dans les études mises en œuvre sur la prévention des risques majeurs, un recensement s'est avéré nécessaire et a été entrepris partout en France. C'est ainsi que le long des berges du Rhône, près de huit cents marques ont été relevées.

Tous les repères ne sont pas fiables, certains ont pu être déplacés en fonction d'un réaménagement urbain, mais leur sauvegarde devrait maintenant être assurée.

En conséquence, ils sont désormais soumis à une réglementation. Par la loi du 30 juillet 2003, les maires doivent procéder à l'inventaire des repères de crue existants sur leur territoire communal et mettre en place de nouveaux repères correspondants aux crues historiques ou aux nouvelles crues exceptionnelles et l'arrêté du 16 mars 2006 définit un modèle des repères de crue indiquant le niveau atteint par les Plus Hautes Eaux Connues (PHEC).

Si le trait gravé dans la pierre est maintenant proscrit, il reste un témoin discret de ces inondations qui ont été de véritables désastres pour les populations riveraines.

